

Compétences visées

Construire et retranscrire un raisonnement professionnel pour éclairer la décision au regard des besoins fondamentaux de l'enfant.

Objectifs et contenus

Situer les écrits professionnels dans leur environnement juridique, institutionnel et déontologique

- Les évolutions des politiques publiques de protection de l'enfance et les incidences des lois du 5 mars 2007, du 14 mars 2016 et du 7 février 2022 sur les pratiques professionnelles.
- Les principes directeurs de la protection de l'enfance : intérêt supérieur de l'enfant, satisfaction des besoins fondamentaux, développement global, participation de l'enfant, continuité du parcours et subsidiarité.
- Les concepts structurants : danger, risque de danger, vulnérabilité, facteurs de protection, capacités parentales, exercice de l'autorité parentale.
- Les fonctions, la portée et les responsabilités adossées aux écrits professionnels : valeur informative, évaluative, décisionnelle, traçabilité, accès aux écrits.

Mobiliser une méthodologie rigoureuse de traitement des informations

- Les fondements épistémologiques de l'évaluation : nature des connaissances mobilisées, statut des informations, fiabilité des sources, étayage des analyses.
- Les espaces et les modalités de recueil des informations : observations, entretiens, visites à domicile, contributions partenariales, écrits antérieurs, parole de l'enfant et des détenteurs de l'autorité parentale.
- La distinction entre les faits, les observations, les déclarations, les indices, les corroborations, les hypothèses, les interprétations et les présomptions.
- La hiérarchisation, la triangulation, la contextualisation, la chronologie, la cohérence et le traitement des informations contradictoires.

Construire un raisonnement professionnel argumenté

- Les registres du raisonnement professionnel : juridique, évaluatif, clinique, éducatif et systémique.
- Les opérations intellectuelles mobilisées dans l'analyse des situations : discrimination, contextualisation, mise en relation, qualification, niveau de certitude, inférence et argumentation.
- Les principaux biais cognitifs susceptibles d'altérer l'analyse (biais de confirmation, effet de halo, biais d'ancrage, biais de disponibilité, effet d'autorité, biais émotionnels) et les stratégies de limitation par le développement d'une posture réflexive.
- Les fondements de l'argumentation professionnelle : motivation, justification, plausibilité, force probante, réfutabilité et explicitation du raisonnement.

Adapter la transmission des informations au regard des enjeux des situations rencontrées

- L'information préoccupante : critères de recours et modalités de saisine de la CRIP.
- Le signalement à l'autorité judiciaire : critères, situations particulières et articulation avec les procédures administratives.
- L'information des détenteurs de l'autorité parentale : règles et exceptions.
- Le secret professionnel, le secret partagé et le partage d'informations à caractère secret.
- La confidentialité, l'accès aux écrits, la conservation, la traçabilité, l'environnement numérique et l'intelligence artificielle générative.

Objectifs complémentaires

Produire des écrits professionnels étayés pour soutenir la prise de décision

- La typologie des écrits produits dans le cadre des mesures de protection de l'enfance.
- L'architecture, la progression et la cohérence démonstratives d'un écrit professionnel : lisibilité décisionnelle, articulation entre description, analyse, qualification et préconisations, motivation des constats, étayage des analyses et justification des conclusions.
- La sémiologie des écrits professionnels : registres discursifs, modalisation, implicites, marqueurs de subjectivité, glissements interprétatifs, choix lexicaux et neutralité rédactionnelle.
- Les exigences rédactionnelles : précision terminologique, temporalité, citation des sources, cohérence interne, lisibilité et robustesse argumentative.

Méthodes

- Apports cognitifs et ludo-pédagogiques.
- Analyse des pratiques professionnelles.
- Études de cas et mises en situation.
- Construction d'outils transférables.

Personnes concernées

Tout professionnel médicoéducatif oeuvrant dans le domaine de la Protection de l'Enfance : éducateur spécialisé, assistant de service social, psychologue, conseiller en économie sociale et familiale, responsable de service, professionnel du médicosocial intervenant dans le cadre de mesures administratives ou judiciaires.

Valeur ajoutée

Cette formation vise à proposer une approche originale des écrits professionnels en protection de l'enfance en dépassant la seule dimension rédactionnelle : accompagner les participants dans la construction d'un raisonnement professionnel robuste, depuis le recueil et le traitement des informations jusqu'à leur traduction dans un écrit structuré, démonstratif et juridiquement sécurisé. Construite autour d'une situation fil rouge inspirée de la pratique des professionnels de la protection de l'enfance, elle permettra aux participants de mobiliser progressivement les recommandations de la HAS de 2021 et 2025, de structurer leur raisonnement et de renforcer la qualité démonstrative de leurs écrits. Une troisième journée, optionnelle et à distance de quelques mois du module initial de 2 jours, peut s'envisager en Intra, dans la perspective de soutenir l'ancrage des acquis, le développement des compétences et l'évolution des pratiques professionnelles individuelles et collectives.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation...).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.
- Loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant.
- Loi n° 2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants.
- Haute Autorité de Santé (2021). *Évaluation des informations préoccupantes concernant les enfants en danger ou risque de danger.*
- Haute Autorité de Santé (2025). *Évaluation globale de la situation de l'enfant en cours de mesure de protection de l'enfance.*

Mise à jour le : **22/07/2026**